

Présidente du Département et de la Métropole

22 AVR. 2020

Destinataires in fine

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Pour faire face à la crise sanitaire sans précédent créée par l'épidémie du coronavirus, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence mènent une réflexion stratégique et opérationnelle afin d'accompagner le monde économique, très lourdement et durablement impacté par le ralentissement de l'activité, les mesures de confinement et l'état d'urgence sanitaire. Ces difficultés aggravent la situation du tissu économique, déjà fragilisé par les crises sociales des « Gilets jaunes » et de la réforme des retraites.

Afin d'apporter une réponse adéquate, à la hauteur de cette situation exceptionnelle le Département et la Métropole entendent présenter :

- Dans un premier temps, **un plan d'urgence territorial pour aider les entreprises à affronter la crise**
- Dans un second temps, **un plan de relance de l'activité économique** dont nous aurons l'occasion de débattre ensemble

La crise et ses conséquences prévisibles et induites exigent que les deux institutions prennent part, accompagnent et complètent l'« **effort de guerre** » qui mobilise l'Union européenne, l'Etat, les collectivités territoriales et les instances consulaires.

Pour cela, **nous devons agir avec audace, pragmatisme et créativité.**

Une telle politique de soutien et de relance économique à l'échelle de notre territoire doit se décliner en solutions immédiates, à court et moyen termes, ainsi qu'en stratégies opérationnelles sur le long terme.

Les collectivités, notamment à travers les outils d'aménagement de l'espace territorial et d'accompagnement des entreprises, ont l'habitude de travailler sur les filières économiques, donc sur l'offre. Aujourd'hui, au-delà d'apporter la trésorerie nécessaire pour tenir jusqu'à la fin de crise, les artisans, indépendants, TPE/PME, les commerçants de nos centres-villes auront besoin de remplir leurs « carnets de commande » très rapidement pour passer le cap de l'année 2020.

Aussi je vous propose de mettre en œuvre une stratégie mobilisant et mutualisant les moyens de la Métropole et du Département à plusieurs niveaux :

En premier lieu, nous répondons à l'appel de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui propose un fonds « Résistance » en lien avec l'Etat (Banque des territoires) par une contribution de deux millions d'euros apportée par le Département.

Comme l'a annoncé la Région, nous allons discuter de la mise en œuvre du fonds au niveau territorial le plus proche des entreprises.

En second lieu, il est nécessaire de rappeler que les Bouches-du-Rhône, ce sont près de 150 000 entreprises et près de 50% du PIB de Région Sud PACA (75% des investissements internationaux en Région Sud PACA se portent sur les Bouches-du-Rhône), ainsi que 2 millions d'habitants formant 900 000 foyers.

J'ai donc souhaité construire un dispositif territorial plus large avec un champ d'intervention plus important au profit de nos entreprises. Je souhaite pouvoir y associer les Maires des Bouches-du-Rhône.

Ainsi, nous déployons une **plateforme d'urgence économique**.

Nos moyens conjugués doivent pouvoir aider les entreprises en prenant en compte toutes les situations : niveau de l'impact, secteur d'activité, ancienneté, nombre de salariés... Pour faire face à cette diversité de cas, nous mettons en place une plateforme d'urgence nous permettant de couvrir le plus large spectre de besoins possible en s'appuyant sur une véritable boîte à outils. Ils devront évoluer en fonction des effets de la crise et des dispositifs nationaux ou régionaux afin de conserver la plus grande agilité.

Nous allons concentrer nos efforts pour permettre de sauvegarder un maximum d'entreprises et d'emplois.

Cette plateforme mettra en cohérence nos dispositifs existants avec les nouveaux outils que nous allons créer. Sur le principe de la mutualisation, elle associe nos partenaires consulaires, nous procurera une capacité d'ingénierie et une force de frappe inédites, avec la réactivité que les entreprises attendent des institutions.

Je tiens par ailleurs à garantir la plus grande facilité d'accès à nos outils pour les entrepreneurs, parfois déstabilisés par la multiplicité des intervenants.

**De nouveaux dispositifs ambitieux pour compléter la « boîte à outils » :**

- Création d'un **fonds territorial et solidaire**, dont le financement est ouvert aux communes du Département. Il permettra de faire des avances remboursables (à taux zéro sur 18 mois) pour les entreprises jusqu'à 20 salariés fragilisées par la crise (à partir de 30% de perte de leur chiffre d'affaires). Il s'adressera à tous les statuts, de l'auto-entrepreneur à la TPE, représentant 83 % de l'ensemble des entreprises du Département. Une attention particulière sera apportée au volet social, le montant des avances étant corrélé au nombre de salariés dont les emplois pourront être sauvegardés. Il sera géré techniquement par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix Marseille Provence qui assure déjà le guichet unique des entreprises souhaité par l'Etat pour faciliter leur accès aux aides disponibles. Une fiche détaillée est jointe à ce courrier.

- Déploiement d'un plan de soutien consacré aux centres-villes et aux noyaux villageois : il prolongera les efforts des Maires et de la Métropole d'ores et déjà engagés pour la redynamisation commerciale des villes et des villages du territoire. Il comprendra des aides à l'investissement et sera articulé avec les mesures gouvernementales attendues pour les commerces contraints de fermer durant le confinement.
- Annulation du paiement des loyers dus pour la période de confinement par les entreprises hébergées dans notre patrimoine dédié à la création, au développement et à l'innovation des entreprises (pépinières, hôtels d'entreprises, sur nos technopoles...).
- Accompagnement des entreprises, pour leur apporter conseil et expertise :
  - une « task force » composées des 20 développeurs économiques issus des territoires en lien avec les guichets des consulaires et tous les autres dispositifs d'aides.
  - un programme « restart » mobilisant des acteurs spécialisés, notamment pour amener vers la sortie de crise les plus jeunes entreprises et les start up.

**Le fonds territorial et solidaire apportera 50 millions d'euros à nos entreprises** dont 35 millions seront financés par le Département, 2,5 millions par la Métropole et 500 000 € par la CCIAMP. Cette base assure le lancement du dispositif et pourra être abondée par les communes qui souhaiteront contribuer à ce plan d'urgence. La Ville de Marseille a d'ores et déjà annoncé nous rejoindre à hauteur de 2 millions d'euros.

Pour travailler à vos côtés, depuis 2015, et soutenir avec le Département nombre de vos projets, je sais combien les Maires sont attachés à offrir à leurs administrés des solutions concrètes et efficaces. C'est précisément l'objectif que nous poursuivons avec cette plateforme qui sera amenée à s'enrichir au fur et à mesure que nous mesurerons les effets de la crise sur nos entreprises.

L'effort du Département pour le financement de ce fonds est considérable. La Métropole, dont le développement économique est l'une des compétences majeures, sera amenée à financer les autres outils de la plateforme d'urgence vouée à être enrichie mais aussi un plan de relance économique ambitieux. Nous évaluerons avec les élus des territoires les modalités nous permettant de trouver les marges de manœuvre nécessaires, d'abord à la sauvegarde des entreprises et des emplois, puis au rebond de notre économie que nous devons aider à saisir les opportunités engendrées par cette crise.

Mais en attendant, nous avons besoin du soutien de tous pour nos entrepreneurs et pour les salariés dont l'emploi est menacé.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



**Martine VASSAL**